



Compte-rendu du CHSCT du 18/06/2020

Nous étions réunis ce 18 juin à l'appel de la direction pour le 3^e CHSCT de l'année, toujours en audioconférence.

L'ordre du jour était orienté principalement autour du budget, mais il y a été aussi question de DUERP et PAP.

Budget

Risques routiers

Une bonne partie du budget avait déjà été discutée lors des deux précédents CHSCT, mais certaines décisions d'alors devaient être entérinées (ou pas). La formation aux risques routiers en particulier, qui était envisagée au départ sur des simulateurs, devait être transformée en formation sur circuit. Le coût en est évidemment plus important, mais l'économie faite sur la formation « pilates » finalement enterrée s'ajoutant aux crédits non engagés a permis d'envisager cette option malgré la quasi-certitude que nous n'aurions pas cette année la réserve habituelle de 6 % (covid-19 oblige).

Une longue discussion sur les différences entre la formation Centaure proposée à Lyon et Dijon et les formations d'Issoire et Moulins a eu lieu. Il semblerait que la première soit plus complète et il a été proposé de déplacer les secondes sur Lyon ou Dijon. Cela nécessite bien sûr l'accord des participants de Clermont-Ferrand et Nevers qui devront consacrer deux jours de déplacement à cette formation.

Nous avons demandé que le public visé soit le plus large possible parmi les usagers de la route pour raison professionnelle (service logistique, services généraux, direction, représentants syndicaux...). Quoiqu'il en soit, bien que la formation soit prioritairement destinée aux grands rouleurs (CID, SIL...), n'hésitez pas à vous porter candidats. Une nouvelle réunion sur le sujet devrait se tenir prochainement et fixer définitivement les lieux des formations et les participants. Nous avons également proposé que ce type de formation soit inscrit dans la durée avec un suivi pour s'assurer que tout le monde en bénéficie.

Risques psycho sociaux

Formation « à guichet fermé »

Il s'agit de la formation Risques Psycho Sociaux qui a déjà eu lieu l'année dernière et qui est proposée par une équipe d'acteurs jouant avec les participants des saynètes inspirées de leur quotidien. Il avait été proposé de reconduire cette année cette formation en 3 séances, à Lyon, Dijon et Clermont-Ferrand. La proposition a été acceptée mais il a été demandé s'il était possible de la faire passer de 1 jour et demi à 2 jours, les sessions précédentes ayant été jugées un peu courtes. Après consultation de la compagnie « à guichet fermé », cette question sera tranchée lors de la réunion déjà prévue pour la formation risques routiers.

Management de la Qualité de Vie au Travail

Cette formation, envisagée au départ pour l'encadrement de Meyzieu devait être étendue au service éditique de Clermont-Ferrand. Cependant, devant le faible nombre de participants à Clermont-Ferrand, il a été proposé de l'étendre à d'autres responsables d'équipe à Clermont. Après une longue discussion sur l'opportunité de déplacer les participants de Clermont à Meyzieu, la proposition d'extension à Clermont-Ferrand a été acceptée.

La ligne budgétaire spécifique à Clermont-Ferrand qui permet au CHSCT d'abonder le budget « psychologue » du CDAS a été l'occasion de rappeler que chaque agent a le droit, sur prescription du médecin de prévention, à trois séances par an auprès d'un psychologue.

Équipements et actions hygiène

L'achat de lunettes de protection adaptée éventuellement à la vue pour les agents de l'éditique a été confirmé. Par contre, le nettoyage des douches (lute contre la salmonelle) a été reporté à l'année prochaine au mieux, ainsi que les luminaires dans certains bureaux de Lyon. Ce dernier sujet étant cependant déjà ancien, il a été demandé que l'antenne immobilière fasse malgré tout une étude que l'on chiffre l'opération. Dès que possible, il sera ainsi possible de procéder au changement de ces luminaires.

La ligne budgétaire des fauteuils ergonomiques a également été amputée de près de la moitié, autant pour des raisons budgétaires que du fait de la faible demande actuelle, sans doute du fait du confinement.

La question de la possibilité de report des crédits 2020 sur 2021 compte-tenu de la crise sanitaire n'a pas été tranchée, la réponse de Bercy se faisant toujours attendre – si tant est que la direction ait posé la question. Il semble pourtant que cela se pratique dans d'autres directions.

DUERP/PAP

Comme pressenti, une à plusieurs lignes supplémentaires spécifiques « covid » vont être ajoutées au DUERP de cette année, dont le calendrier n'est toujours pas fixé. Cependant, même s'il est fort possible que la campagne déborde sur l'année prochaine, nous sommes tombés d'accord sur l'importance d'un PAP finalisé avant l'année prochaine – et donc d'un DUERP terminé à l'automne.

Ainsi, les services qui ont déjà procédé au recensement des risques devront le compléter avec les lignes liées à la crise sanitaire (hygiène, télétravail, TMS, RPS...), et ceux qui ne l'ont pas encore fait devront intégrer ces risques spécifiques à leurs travaux. Le tout serait idéalement à terminer en septembre pour que le groupe de travail DUERP puisse se réunir avant la fin octobre.

Par ailleurs, une ligne générique sur l'hygiène sera ajoutée pour l'ensemble de la DISI et avec leur accord pour certains services spécifiques tels que les CID, les agents des restaurants administratifs, les services généraux...

Accidents, incidents de services

Un désaccord est intervenu entre les OS et la direction sur ce qui devait être remonté au CHSCT. La direction estime que ne doivent être traités que les accidents ou incidents donnant lieu à une déclaration d'accident de service. Nous considérons que nous ne sommes concernés ni par le suivi médical, ni par le suivi administratif, mais par tout événement qui pourrait mettre les agents en danger. Nous réclamons ainsi que tous les incidents soient traités en CHSCT.

Questions diverses

La question de l'utilisation de la climatisation en toute sécurité dans le contexte de la crise sanitaire a été posée par les OS. Les recommandations et préconisations au niveau national sont de passer tous les systèmes de climatisation et de ventilation en « renouvellement tout air neuf ». La direction nous a assurée qu'elles étaient suivies à la lettre dans tous les établissements de la DISI.

Les agents qui doivent s'occuper de leurs enfants à la pause méridienne ou le soir du fait des fermetures de garderie et de cantine voient leur compteur horaire baisser dangereusement. À la demande des OS, la direction a rappelé que la banalisation horaire était toujours en vigueur, mais que dorénavant il était nécessaire de fournir un justificatif (mail de l'école ou de la marie p.ex.).

Bien que le discours de notre président sur une reprise à marche forcée n'ait à ce jour aucune déclinaison à la DGFIP, le directeur a reconnu avoir profité d'une offre de panneaux de plexiglas émanant du SDNC pour en commander à titre préventif. Il a cependant réaffirmé qu'il n'autoriserait un retour général en présentiel que dans le strict respect des mesures de sécurité. Nous avons bien fait d'aborder le sujet...